



## **Gaz renouvelables : La nécessaire accélération pour décarboner**

Alors que la France s'engage dans l'élaboration de sa stratégie énergétique pour la prochaine décennie, la fin de la concertation sur la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) marque une étape cruciale. La filière des gaz renouvelables se réjouit de l'ambition affichée pour 2030, avec un objectif de 44 TWh PCS de biométhane injecté. Elle sollicite des efforts et des soutiens renforcés pour poursuivre sa progression vers des objectifs ambitieux. Il est impératif de fixer un horizon stable et structurant pour garantir la transition énergétique et soutenir une filière porteuse pour la décarbonation et la souveraineté énergétique et industrielle de notre pays.

### **La nécessité d'une forte accélération de la production des gaz renouvelables**

Si l'objectif pour 2030 est conforme aux trajectoires de développement, la fourchette annoncée pour 2035 (44 à 79 TWh PCS) manque d'ambition et risque d'envoyer un signal d'arrêt aux acteurs de la filière. Pour garantir le développement pérenne des gaz renouvelables, la planification énergétique doit impérativement être accompagnée de mesures de soutien financier et réglementaire ambitieuses, en particulier pour les technologies complémentaires de production de gaz renouvelables et bas-carbone.

### **Garantir la stabilité et la visibilité des cadres économique et réglementaire**

Le ralentissement des nouveaux raccordements d'installations de méthanisation en 2024 est en grande partie dû au manque de visibilité économique des dernières années, a alerté la filière. La réduction des aides publiques, couplée aux crises récentes, a limité la dynamique du secteur. Bien que les mesures prises cette année aient permis un léger redressement, il est crucial de maintenir cette direction pour garantir la pérennité du secteur.

La préparation de l'après 2028 doit commencer dès maintenant pour assurer un développement durable. Pour soutenir une croissance continue, la filière a besoin d'un équilibre entre : i) les dispositifs de soutien à la production, notamment pour les petites installations agricoles, ii) les dispositifs de décarbonation de la demande tels que les certificats de production de biogaz (CPB) pour les secteurs résidentiel et tertiaire et l'Incitation à la Réduction de l'Intensité Carbone des Carburants (IRICC) pour la mobilité, et iii) les soutiens à la décarbonation industrielle.

L'adoption récente des textes réglementaires sur le dispositif CPB est un premier pas important. La filière attend maintenant une clarification rapide concernant la trajectoire de restitution post 2028 afin de garantir la continuité des investissements. Il est ainsi crucial de faciliter la conversion des installations de cogénération existantes vers l'injection de biométhane. Enfin, la reconnaissance officielle du rôle du biométhane dans



la réduction des émissions de carbone des consommateurs est essentielle pour structurer et stimuler la demande.

### **Industrialiser les technologies complémentaires pour atteindre la neutralité carbone**

La PPE ne fixe pas d'objectifs pour les technologies complémentaires de production de gaz renouvelables et bas-carbone, telles que la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale et le power to méthane. Ces filières sont importantes pour la décarbonation du mix gazier et l'autonomie énergétique. Avec 49 projets de pyrogazéification et 24 projets de gazéification hydrothermale identifiés en France lors de deux appels à manifestations d'intérêt, il est urgent de faire émerger les premiers projets industriels. Ces technologies permettent à la fois de valoriser les déchets et produire une énergie locale et décarbonée, renforçant ainsi la souveraineté énergétique du pays. Plus de coordination et de priorisation dans les politiques publiques leur seraient bénéfiques. Les acteurs français du secteur, grandes entreprises, start-ups et centres de recherche, font preuve d'un dynamisme remarquable, mais leur développement dépend d'un signal politique clair, indispensable pour mobiliser les financements nécessaires à leur industrialisation à grande échelle.

### **L'essor d'une économie autour du CO<sub>2</sub> biogénique ou bioCO<sub>2</sub>**

Coproduit de la méthanisation, le bioCO<sub>2</sub> est une ressource stratégique pour la décarbonation. Capturé, il peut soit être valorisé dans l'agroalimentaire ou la production de e-carburants, soit être séquestré. Les projets GOCO<sub>2</sub> (Saint-Nazaire), DKHARBO (Dunkerque) et Pycasso (Sud-Ouest) montrent l'importance de structurer et d'accompagner une filière française du CO<sub>2</sub>.

### **L'hydrogène, un pilier de la décarbonation de l'industrie française**

L'hydrogène convertit l'électricité renouvelable en un gaz flexible et stockable, essentiel pour décarboner l'acier, la chimie et la pétrochimie. Des projets intra-hub (MosaHyc, RHYn, Hynframed) et inter-hub (BarMar, HySoW, HY-FEN) renforcent les infrastructures reliant producteurs, consommateurs et stockeurs.

### **Un signal politique urgent pour l'avenir des gaz renouvelables et bas-carbone**

Les acteurs de la filière soulignent l'importance d'une planification énergétique équilibrée, intégrant les gaz renouvelables et bas-carbone pour réussir la transition énergétique. Ils appellent les pouvoirs publics à adopter rapidement des décisions structurantes, en instaurant un cadre économique et réglementaire global adapté. Ils rappellent que le développement de ces filières est crucial pour garantir la souveraineté énergétique de la France, promouvoir l'économie circulaire, soutenir la durabilité de l'agriculture française et développer l'emploi local, tout en valorisant les infrastructures gazières existantes. Une meilleure coordination des investissements et des infrastructures serait nécessaire pour maximiser les bénéfices environnementaux et économiques des gaz renouvelables.



## CONTACTS PRESSE

### A propos de Gaz et Territoires

Gaz et Territoires est le syndicat professionnel représentatif des entreprises locales de distribution de gaz. Ses adhérents sont des acteurs locaux, appartenant à la sphère publique ou coopérative, ayant des missions de service public et d'intérêt général au cœur des territoires dans lesquels ils sont implantés. Au plus proche des attentes et par une fine connaissance du terrain, les entreprises locales de distribution accompagnent les usagers, créent du lien et de l'emploi local, innovent et œuvrent à accélérer la transition énergétique. Elles opèrent en circuit-court au sein des territoires qu'elles desservent, attentives à l'acceptabilité sociale et entretiennent la confiance de plus de 2 millions d'habitants.

**Contact presse :** Stéphane Andrieu - [stephane.andrieu@gaz-et-territoires.fr](mailto:stephane.andrieu@gaz-et-territoires.fr)  
[www.gaz-et-territoires.fr](http://www.gaz-et-territoires.fr)

### A propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable. GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France. GRDF est le 1<sup>er</sup> distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

**Contact presse :** [grdf-nat-presse@grdf.fr](mailto:grdf-nat-presse@grdf.fr) – 01 71 19 18 11  
Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités [Just decarb](#)

### A propos de NaTran

NaTran est le nouveau nom de GRTgaz. L'année 2025 marque les 20 ans de l'entreprise qui ouvre une nouvelle page de son histoire en changeant de nom et en adaptant un projet d'entreprise NaTran2030 tourné vers la transition énergétique et la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour y parvenir, l'entreprise adapte son réseau et ses pratiques aux défis écologiques, économiques et numériques. Elle propose des infrastructures et une logistique adaptée aux gaz qui participent à la transition



énergétique (biométhane, H<sub>2</sub> et CO<sub>2</sub>). NaTran est le 2<sup>ème</sup> opérateur de transport de gaz en Europe. Le Groupe compte deux filiales : Elengy (leader des terminaux méthaniers en Europe) et NaTran Deutschland (opérateur du réseau MEGAL). NaTran assure des missions de service public visant à garantir la sécurité d'acheminement de ses clients. Son centre de recherche NaTran R&I (précédemment RICE) fait référence au niveau international en matière de recherche et d'innovation appliquée à la transition énergétique. Chiffres clés NaTran Groupe : 33 800 km de canalisations, 590 TWh de gaz transporté, près de 3 850 salariés, près de 2,5 Mds € de CA en 2024. Pour en savoir plus sur NaTran et ses initiatives, rendez-vous sur [natrangroupe.com](https://natrangroupe.com), [X](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#)

**Contact presse : Chafia BACI** T +33 (0)6 40 48 54 40 [chafia.baci@grtgaz.com](mailto:chafia.baci@grtgaz.com)

### **A propos du SER**

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

**Contact presse : Cynthia KARI** – 07 87 14 71 26 | [service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr) [www.enr.fr](http://www.enr.fr)

### **A propos de Teréga**

Implantée dans le Grand Sud Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis 80 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5 000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 15,6 % du réseau de transport de gaz français et 26,9 % des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 494 M€ (hors équilibrage congestion) et compte 646 collaborateurs. La responsabilité sociétale est au cœur de la stratégie de Teréga, engagée dans la transition énergétique vers la neutralité carbone. Teréga déploie des programmes dans l'ensemble des domaines ESG (Environnement Social Gouvernance) : la sécurité de ses collaborateurs et la sûreté de ses infrastructures via le programme PARI 2025, le développement durable des territoires et la responsabilité sociale via le programme ENERGIZ MOUV, le soutien de projets philanthropiques à travers le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, et la réduction des impacts environnementaux grâce au programme BE POSITIF avec



un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de - 34 % à horizon 2030 par rapport à 2021 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, ce qui permettrait d'atteindre - 54 % sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2017.

**Contact presse : Céline Dallest** - +33 (0)6 38 89 11 07 - [celine.dallest@terega.fr](mailto:celine.dallest@terega.fr)  
[www.terega.fr](http://www.terega.fr)